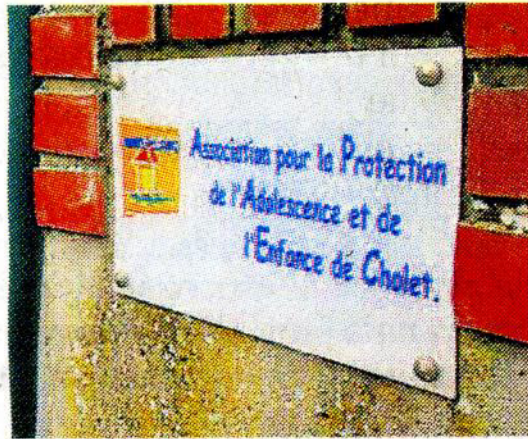


Les salariés de l'Apaech Cholet inquiets



L'association arrêtera ses activités le 30 juin 2018.

Les salariés de l'Association pour la protection de l'adolescence et de l'enfance de Cholet ont cessé le travail, hier. Écartée du paysage de la protection de l'enfance départementale, l'association arrêtera ses activités le 30 juin 2018. Mais les salariés sont toujours dans l'expectative. Un plan de sauvegarde de l'emploi est espéré, avec des solutions de reclassement ou de réemploi. Un administrateur a été nommé, hier, pour se charger des négociations.

Pour les grévistes, « *il y aura des licenciements. Il faut cesser de dire que tout se passe bien. Certains vont y perdre beaucoup* ». Une crainte battue en brèche par le président du Conseil départemental, Christian Gillet, qui assure que « *le nombre d'emplois proposés est supérieur au nombre d'emplois menacés. Je me suis engagé à ce qu'il n'y ait pas de perte de salaire* ». Les discussions ont débuté dès hier.